

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2017**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 37  
Présents : 30  
Pouvoirs : 6  
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 20/11/2017

Le 27 novembre 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Gilles LEMOINE (Remplaçant Anny SANLAVILLE), Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Bernard GRISON), Hubert BONNET (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Christine CIOLFI (Pouvoir Etienne SERRAT), Jacky DUTRUC (Pouvoir Marc PECHOUX), Françoise DUVILLARD, Yann GALLAY (Pouvoir Claude TRASSARD), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Anny SANLAVILLE (Remplacée par Gilles LEMOINE,

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Marc PECHOUX

**OBJET : ECONOMIE – TECHNOPARC SAONE VALLEE CIVRIEUX – VENTE DE TERRAIN A LA SOCIETE ALCYON**

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement économique, de l'Emploi et de l'Insertion, informe le Conseil qu'une nouvelle entreprise, la société ALCYON est intéressée par l'acquisition d'un lot sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux.

La société ALCYON est une société de distribution de produits, médicaments, matériel et aliments pour animaux destinés aux vétérinaires et aux cliniques vétérinaires. Dirigée par un Conseil d'administration composé exclusivement de vétérinaires praticiens, elle est actuellement leader en France. La société comprend 420 salariés pour un fichier clients de 4 790 vétérinaires. Son chiffre d'affaires pour l'exercice 2015-2016 s'est élevé 568 M€ ; il est en constante progression depuis 2005.

La société ALCYON accompagne également les vétérinaires dans le développement de leur activité en offrant un certain nombre de services : formation d'aides à la création d'entreprises, conseil pour le développement de la politique commerciale des cabinets et cliniques vétérinaires ; gestion des contrats de laboratoire, logiciel de gestion des cabinets vétérinaires, conseil sur l'achat de matériel.

La vente de matériel pour les cliniques vétérinaires représente 10 % de son activité. ALCYON est en effet en recherche constante auprès de ses fournisseurs, de matériel innovant, afin d'améliorer la pratique des cliniques.

Cette société est répartie sur 5 sites en France : Miribel les Echets, Pau, Landerneau, Arras et le siège social est situé à Paris.

Le site de Miribel les Echets (2 hectares) qui gère la clientèle du quart Sud-Est de la France est actuellement trop à l'étroit pour permettre à l'entreprise de se développer. Son chiffre d'affaires est de 137 M€ avec 1500 clients. Il comprend 105 salariés et 15 intérimaires. 40 % des salariés du site sont dédiés à l'activité tertiaire (relations clients, achat, informatique et marketing), 5% sont des commerciaux et 55 % sont des agents en charge de la réception et de la préparation des commandes.

Les livraisons sont assurées par une société de transport externe.

Actuellement, les flux de poids lourds sont de 10 camions en réception le matin avant 10 heures et 10 en expédition le soir après 17 heures. A ceci s'ajoutent des camionnettes, environ 5 à 6 par jour.

ALCYON souhaite donc agrandir son site des Echets afin de pouvoir faire face au développement de son activité, de pouvoir développer son propre service après-vente (actuellement sous-traité) et de pouvoir regrouper à terme toutes les fonctions administratives, financières et marketing du groupe, y compris le siège social.

Pour réaliser son projet, ne disposant pas de foncier sur le site des Echets, la société Alcyon souhaite délocaliser le site des Echets sur Civrieux afin de construire un bâtiment nouveau d'environ 15 000 m<sup>2</sup> (avec extension possible) et comprenant 2000 m<sup>2</sup> de bureau.

L'entreprise a ciblé le Technoparc Saône Vallée à Civrieux compte tenu de sa position stratégique vis-à-vis de sa clientèle.

Après échanges, un accord a été trouvé pour un ténement sur le secteur Est du Technoparc (phase 2) d'une superficie d'environ 42 741 m<sup>2</sup> (lot 24). La cession a été négociée au prix de 50 € HT / m<sup>2</sup>, soit un montant global de 2 137 050 € HT.

Vu l'avis de France domaines, en date du 16 octobre 2017, conforme à cette proposition.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide par 34 voix Pour et 2 Abstentions (Michel RAYMOND et Isabelle ACHARD) :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot 24 (42 741 m<sup>2</sup>) du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société ALCYON, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix de 50 € HT / m<sup>2</sup>, soit un montant total de 2 137 050 € HT.
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente.
- ✓ **DE DIRE** que les crédits en recette seront inscrits au Budget Annexe des Zones d'Activités 2018 et suivants (en fonction du délai de réitération).

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**30 NOV. 2017** A Trévoux, le 27/11/2017

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171127-2017C112-DE

Affichage le :

**30 NOV. 2017**

Le Président,  
Bernard GRISON

